



TUTEUR CQP (BRANCHE PHARMACEUTIQUE)

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) permet de reconnaître par la certification qu'une personne maîtrise les savoir-faire correspondant aux métiers des industries pharmaceutiques.

La formation et l'accompagnement terrain sont déterminants dans cette professionnalisation du candidat. Le tuteur joue donc un rôle clef dans l'organisation des formations pratiques ainsi que dans le suivi de la personne.



Public concerné :

Toute personne amenée à devenir tuteur CQP



Niveau d'expérience :

Intermédiaire, expert



Temps de formation :

Session d'une journée
(adaptable pour les modules personnalisés)

Accessibilité handicap :

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > **Intégrer la démarche CQP dans son rôle de tuteur**
 - Objectifs, intérêts et étapes d'un dispositif CQP
 - Les différents outils CQP (référentiel de compétences, repérage, dossier candidat, livret de suivi, évaluation finale)
 - Rôle et missions du Tuteur CQP
- > **Accueillir et intégrer le collaborateur au poste de travail.**
 - Apporter les informations permettant le bon déroulement du CQP (au candidat et à l'équipe)
 - Positionner le candidat dans son futur métier
 - Permettre une bonne intégration de la personne à l'équipe
- > **Assurer le suivi et la formation de la personne en s'appuyant sur les outils CQP**
 - Organiser la formation du collaborateur pour couvrir l'ensemble des points du référentiel visé
 - Remplir le livret de suivi CQP (parcours en contrat de professionnalisation)
 - Aider le candidat dans la rédaction de son dossier CQP
- > **Assurer l'évaluation des compétences acquises au regard du référentiel de compétence CQP**
 - Identifier les points forts et les axes d'amélioration
 - Évaluer les acquis au fur et à mesure et suivre la progression du candidat
 - Donner des objectifs de progression
 - Créer les conditions favorables à l'évaluation finale du candidat
 - Utiliser l'outil d'évaluation finale

**Nos modules de formation sont personnalisables
pour s'adapter au mieux à vos besoins.**

DEMANDEZ NOUS UN DEVIS PERSONNALISÉ !



TOUT SAVOIR SUR LES CQP

CQP, À QUOI ÇA SERT ?

Un certificat de Qualification Professionnelle (CQP) permet de **reconnaître qu'une personne maîtrise les savoir-faire** correspondants aux métiers des entreprises.

Ils permettent de certifier les compétences **acquises par la formation ou l'expérience** et de développer les compétences par des formations professionnelles **adaptées aux métiers**.

Les référentiels des CQP sont normés, ce qui garantit une évaluation des compétences **de qualité et identique** pour toutes les entreprises du secteur.

Ils sont **régulièrement mis à jour** par les partenaires sociaux et les entreprises afin de s'adapter aux évolutions des métiers.

CE QUE VOUS Y GAGNEZ

> **Valorisation des savoir-faire** de vos équipes et amélioration la gestion de leurs évolutions professionnelles

> L'assurance de recruter un **profil opérationnel et en adéquation** avec vos besoins et vos métiers

> **Rester compétitif** en assurant une veille sur les compétences émergentes

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Nous vous accompagnons pas à pas dans votre démarche :

> **Audit et étude de vos besoins** pour le choix du CQP adapté à vos attentes

> **Information et accompagnement** de vos salariés

> Aide dans vos **process de recrutements externes**

> **Formation des salariés** tuteurs sur : l'engagement de l'entreprise, l'encadrement des stagiaires, la qualité du tutorat qui conditionnent, pour une grande partie, à la réussite du CQP.

> Mise en œuvre de la **formation jusqu'à la certification** des salariés.



Retrouvez toutes nos formations sur
www.STERIGENE.com

STERIGENE
est un organisme
de formation reconnu !



VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?



+33 (0)1 34 44 23 23



audit.formation@sterigene.com



SIÈGE SOCIAL
2, rue André Citroën
95130 Franconville



www.STERIGENE.com
www.SYNEXIN.fr



Une société du groupe

